
Institut d'Etudes des Relations Internationales Contemporaines et de Recherches Diplomatiques I.E.R.I.C.

Numéro d'inventaire : 1979.25824

Auteur(s) : G. Géronimi

Type de document : affiche

Éditeur : Institut d'Etudes des Relations Internationales Contemporain (Paris)

Imprimeur : Lavauzelle, Paris

Date de création : 1963

Description : Impression noire sur papier jaune.

Mesures : hauteur : 648 mm ; largeur : 500 mm

Notes : "Etablissement d'Enseignement supérieur libre : loi du 12 juillet 1875. Président : M. René Cassin, de l'Institut". Programme des enseignements de base et des enseignements spécialisés qui commenceront le 21 octobre 1963 et conditions de recrutement.

"L'Administrateur général, G. Geronimi". "Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat : 5, rue Las Cases-Paris-VIle-Téléphone : SOL88-59". Au dos du document, une note au crayon : "A1 / Mme Auricoste / Hall d'entrée".

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Droit et sciences économiques

Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

INSTITUT D'ÉTUDES DES RELATIONS INTERNATIONALES CONTEMPORAINES ET DE RECHERCHES DIPLOMATIQUES

I. E. R. I. C.

Etablissement d'Enseignement supérieur libre : loi du 12 juillet 1875

Président : M. René CASSIN, de l'Institut

*

Le programme des études comprend un enseignement de base réparti sur deux ans, qui donne lieu à la délivrance d'un " Diplôme " ou de " Certificats spécialisés ".

Il s'adresse à des étudiants et à des auditeurs.

L'enseignement de base est destiné aux étudiants et il est sanctionné par un diplôme.

Les enseignements spécialisés donnent lieu à la délivrance de certificats.

La composition du corps enseignant et le programme des enseignements font l'objet d'une brochure spéciale.

ENSEIGNEMENTS DE BASE

1^{re} année

Ils comportent des cours, des séminaires et des travaux pratiques concernant :

**LE DROIT INTERNATIONAL
LES RELATIONS INTERNATIONALES
L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE**

plus, deux cours choisis parmi les enseignements spécialisés différents.

2^e année

Ils comportent l'obtention de deux " Certificats spécialisés " délivrés par l'Institut.

ENSEIGNEMENTS SPÉCIALISÉS

L'Institut assure la délivrance des Certificats spécialisés suivants :

- 1^{er} PROBLÈMES ACTUELS DES RELATIONS INTERNATIONALES ;
- 2^e PROBLÈMES D'ÉCONOMIE INTERNATIONALE ;
- 3^e PROBLÈMES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DE L'AIR, DE L'ESPACE ET DE L'ATOME ;
- 4^e MOYENS D'INFORMATION, DE LIAISON ET DE COMMUNICATION SUR LE PLAN INTERNATIONAL.

RECRUTEMENT

Le recrutement se fait sur titres.

Les étudiants doivent déposer au secrétariat de l'Institut un dossier constitué par leurs diplômes universitaires et leur *curriculum vitae*.

Les auditeurs s'inscrivent à un ou plusieurs des certificats spécialisés délivrés par l'Institut.

La rédaction d'une THÈSE ayant obtenu la MENTION BIEN donne lieu à une mention spéciale sur le diplôme ou les certificats.

Les cours commenceront le 21 octobre 1963 - Fermeture en août

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat :

5, rue LAS CASES - PARIS-VII^e - Téléphone : SOL 88-59



L'Administrateur général,
G. GÉRONIMI.